

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ?

IL EST INDISPENSABLE DE VOTER

Les enjeux économiques et sociaux des élections sont d'une importance capitale pour le devenir de tous les salariés et de tous les retraités.

Le SNTPCT s'est toujours exprimé pour faire part de ses propositions concernant la défense des intérêts des salariés et des retraités.

Nous sommes des citoyens et nous devons réfléchir sur les différents choix de politique qui nous sont proposés.

Le Syndicat ne peut rester neutre.

À cet effet, un bref rappel des principales revendications du SNTPCT :

- **Revalorisation** significative des salaires et des retraites, dont le SMIC porté à 12 euros de l'heure,
- **Abrogation** de la loi « travail » afin de mettre un terme à des Accords salariaux dérogatoires aux Conventions collectives de branche. Il ne saurait en aucun cas être dérogé à l'application des Conventions collectives de branche.
- **Santé** : maintien des régimes de sécurité sociale et amélioration des prises en charge et des garanties de remboursement de l'assurance-maladie par la Sécurité sociale et non par les complémentaires de santé,
- **Âge de la retraite** : 60 ans avec 40 annuités,
- **Maintien** des régimes de retraite complémentaires par répartition,
- **Maintien** de l'application des majorations des heures supplémentaires après 35 heures hebdomadaires (à 25 %) et, après 43 heures (à 50 %),
- **Assurance-chômage** : Maintien du régime de l'Unédic et du principe d'assurance, et amélioration des conditions d'ouverture de droits et de durée d'indemnisation,

- **L'existence institutionnelle des Syndicats**, la représentation des salariés et le pouvoir de négocier les conventions collectives, sont des règles essentielles de la démocratie, la liberté d'action des Syndicats de salariés est un droit constitutionnel fondamental auquel il ne saurait être attenté.
- **Instituer en Europe** une régulation du libre-échange et une harmonisation fiscale et sociale afin de mettre un terme à une politique de dumping social et fiscal dont l'objet est de mettre en concurrence salariale, les salariés de chacun des pays d'Europe au détriment de l'emploi des uns et des autres.

Il s'agit d'une politique de dumping social et fiscal qui a entraîné une délocalisation considérable de la production des films, qui a remis en cause l'emploi des ouvriers et techniciens par les producteurs délégués français des films, délocalisations qui affectent nos emplois et se poursuit encore, malgré la réforme du Crédit d'impôt.
- **Garantir** des moyens supplémentaires pour les services publics : les hôpitaux, l'éducation nationale, et la culture afin de renforcer l'existence d'une véritable diversité d'expression culturelle ; et garantir l'existence du Fonds de soutien de l'État à la Production cinématographique.

Il convient de ne pas se laisser berner et de ne pas considérer qu'il n'y a plus d'espoir pour une société meilleure et plus juste, et une autre politique que celle de l'austérité sociale préconisée par l'UE.

Au-delà des élections, l'action syndicale devra non seulement se poursuivre, mais se renforcer en rassemblant très largement les salariés, les ouvriers, les techniciens, conscients de la nécessité d'être rassemblés dans le Syndicat.

La capacité d'action du Syndicat est la meilleure garantie pour préserver et défendre nos intérêts salariaux et sociaux face aux Syndicats des Producteurs, et de nos intérêts de retraités face à une politique de régression sociale.

La Présidence
